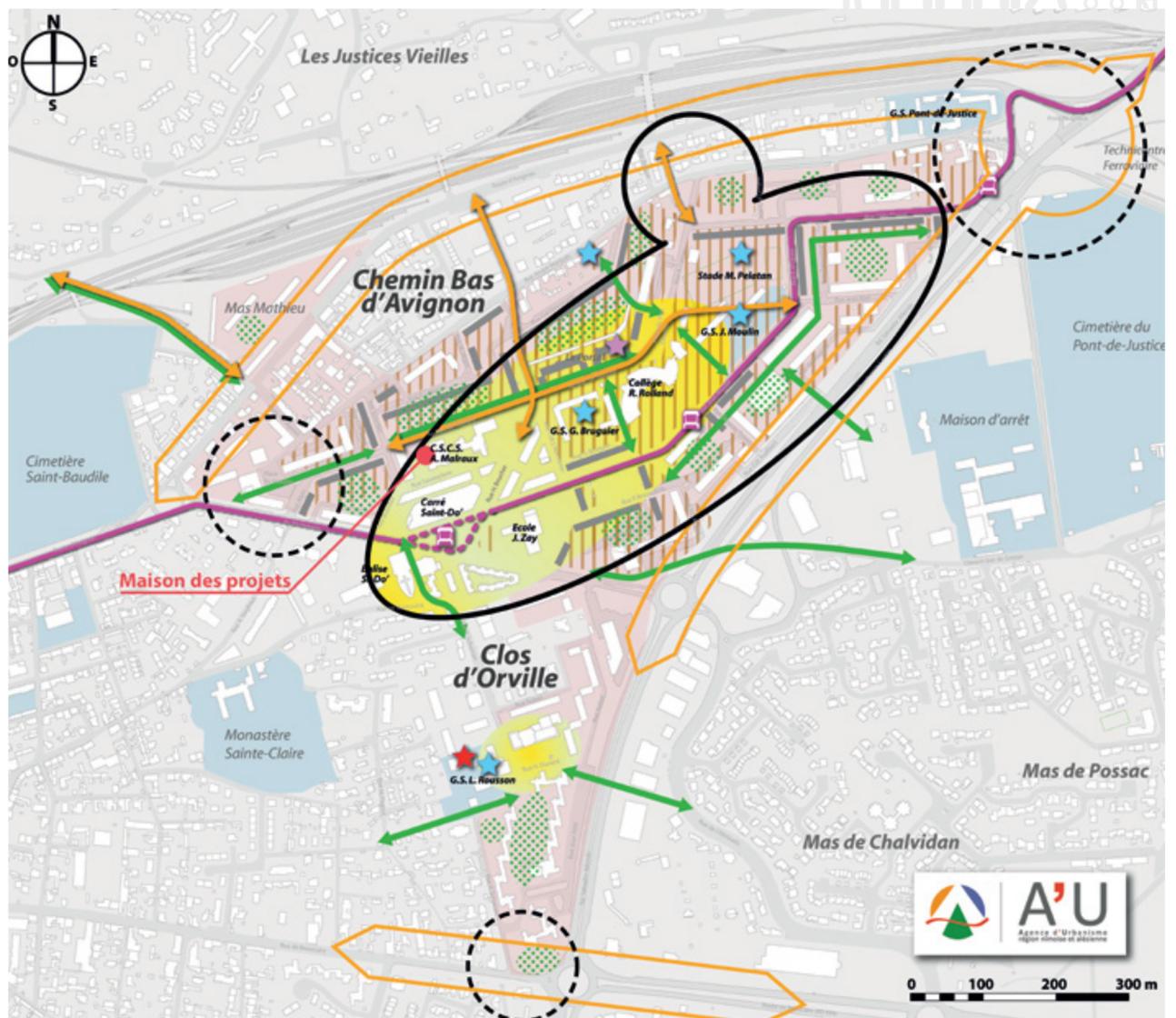


## Une ambition

Poursuivre la rénovation urbaine en l'inscrivant durablement dans le développement de l'Est Nîmois, en ouvrant les quartiers sur la ville, en réarticulant les accès et les lieux de vie autour du cœur de Chemin Bas d'Avignon et le long du TCSP Est-Ouest Diagonal.

-  Périmètre du Quartier prioritaire Politique de la Ville
-  "Cœur de quartier" à restructurer
-  Secteur à enjeu de restructuration potentielle
-  Espace public à conforter
-  Foncier à remembrer / à valoriser
-  Espace vert à requalifier / à créer
-  Résidence à restructurer (copropriété dégradée, bâtiment « industrialisé »)
-  Équipement public à démolir
-  Équipement public à restructurer / à requalifier
-  Équipement commercial à restructurer / à requalifier
-  Ligne TCSP 2 Diagonal et stations projetées
-  Entrée de ville / boulevard urbain à requalifier
-  Voie de desserte à créer / à réaménager
-  Liaison douce à créer / à réaménager



## 3 axes d'orientations stratégiques :

### Structurer les quartiers à partir d'axes et de lieux fédérateurs

- Poursuivre l'ouverture des quartiers sur la ville par une réorganisation des rues et de leurs accès,
- Améliorer les liaisons entre Chemin Bas d'Avignon et Clos d'Orville,
- Recomposer les îlots d'habitation, notamment le long de la ligne du TCSP Est-Ouest,
- Aménager des espaces publics accessibles et sûrs, dans la continuité des espaces réalisés sur l'îlot Saint-Dominique, en privilégiant le végétal,
- Favoriser la mobilité des habitants et l'usage des modes de déplacement alternatifs à la voiture (transports collectifs dont le TCSP, vélo et marche).

### Renforcer la mixité et l'attractivité des quartiers

- Diversifier le parc de logements avec des opérations de construction privés,
- Poursuivre l'amélioration du parc existant public et privé,
- Développer les activités économiques,
- Conforter et adapter les équipements publics, les services à la population et les structures commerciales aux besoins des habitants.

### Inscrire les quartiers dans la transition énergétique avec une exigence de qualité environnementale

- Renforcer la dimension paysagère et écologique des quartiers (continuité des espaces verts, plantations d'alignement d'arbres...),
- Prendre en compte le risque d'inondation dans les aménagements,
- Limiter l'exposition des habitants aux nuisances sonores et aux pollutions (« apaisement » du boulevard Allende),
- Favoriser la construction durable et la maîtrise des énergies.

## Co-construire avec les HABITANTS POUR ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROJET URBAIN

### 1ère étape :

L'agence d'architecture **TEKHNE** accompagne la Ville et l'Agglomération pour :

- engager la concertation avec les habitants, les institutions et acteurs locaux afin d'analyser le fonctionnement et les usages des quartiers et identifier les attentes pour modifier durablement la vie de ces quartiers.
- proposer des scénarios d'aménagement puis définir un plan guide et un programme d'actions.
- Etablir la convention du NPNRU de Nîmes Métropole, qui sera signée fin 2018, par l'ensemble des partenaires du projet (ANRU, Etat, collectivités locales, bailleurs sociaux) validant le projet de chaque quartier.

### 2ème étape :

**mise en œuvre du projet de renouvellement urbain à horizon 2018-2028.**